



De l'argent neuf en forêt privée

Tel que convenu lors de la rencontre des partenaires de la forêt privée tenue en mai dernier, le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune a annoncé, le 10 août dernier, l'injection de 5 millions de dollars supplémentaires pour des traitements sylvicoles avec récoltes de bois en forêt privée.

Pour la région du Centre-du-Québec, ce sont 308 663\$ qui s'ajoutent au montant de 2 296 000\$ du programme de mise en valeur de forêt privée et de 630 000\$ du volet 2. D'ici le 31 mars 2007, ce sont plus de 3 234 000\$ qui seront ainsi investis dans la forêt des propriétaires de boisés du Centre-du-Québec.

Ces différents programmes d'aide financière sont administrés par l'Agence forestière des Bois-Francs et distribués par l'entremise des différents conseillers forestiers de la région. Afin d'avoir droit à une aide financière, le propriétaire de boisés de plus de 4 hectares doit être reconnu comme producteur forestier. Par la suite, un ingénieur forestier complètera une prescription sylvicole selon les besoins des peuplements forestiers. D'une façon très générale, les principaux travaux admissibles à une aide financière sont la préparation de terrain en vue d'un reboisement, le reboisement, l'entretien de plantation et les éclaircies de plantations ou de peuplements naturels.

Si vous êtes déjà reconnu producteur forestier, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller forestier afin de réserver votre aide financière. Si vous n'êtes pas encore reconnu comme producteur forestier, il n'est pas encore trop tard. L'Agence Forestière pourra vous communiquer la liste des conseillers oeuvrant dans votre secteur.

En marge de ces programmes, la Société sylvicole d'Arthabaska-Drummond inc organise des formations sur « **L'importance de la coupe d'éclaircie en peuplements résineux** ». Cette formation vous intéresse? Deux possibilités s'offrent à vous : le 20 ou le 21 octobre 2006. Réservez tôt car le nombre de places est limité. Pour plus d'information et pour réserver, veuillez vous adresser à Mme Guylaine Bouchard, à la Société sylvicole d'Arthabaska-Drummond inc au (819) 353-2361 poste 0.

Pour toute information supplémentaire sur l'aménagement forestier, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de vous répondre.



Jean Page, directeur général
Société sylvicole d'Arthabaska-Drummond inc.
1000, Rang 9 Est
St Albert, J0A 1E0

Tel. : (819) 353-2361 www.ssad.qc.ca

Coordonnées de l'Agence Forestière des Bois-Francs
227, Notre-Dame Est Victoriaville, G6P 4A2
Tel. : (819) 752-4951 www.afbf.qc.ca